

Conseil Communal Séance du 24 juin 2019

Réponse à l'interpellation citoyenne déposée par la Voie des sanspapiers de Liège

Chère Madame,

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour la qualité de votre interpellation, dont je partage la quasi-totalité des constats et des affirmations :

OUI, la question migratoire est plus que jamais centrale et nous renvoie au modèle de société que nous voulons mettre en place.

A l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, qui avait lieu jeudi dernier, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés a publié son rapport annuel. Ce rapport fait état de 70,8 millions d'enfants, de femmes et d'hommes déracinés à la fin de l'année 2018, soit un niveau jamais atteint en 70 ans d'existence de l'agence.

Ce constat témoigne de l'accroissement des inégalités dans le monde, de l'impact des changements climatiques sur les mouvements de population et des violences terroristes qui obligent les gens à fuir.

Je partage également votre constat selon lequel l'absence de régularisation pour les personnes sans papier les plonge dans la précarité la plus totale, et les prive de toute perspective d'avenir : un logement, un travail, fonder une famille, participer à la vie en société et enrichir ainsi celle-ci.

Toute solution durable passe donc nécessairement par une politique de régularisation, qui est de compétence fédérale.

A titre personnel, j'en ai déjà vécu et dirigé comme Bourgmestre deux opérations de régularisation et j'espère sincèrement qu'une troisième sera menée par le prochain Gouvernement fédéral. Je pense pouvoir dire qu'elle concernerait entre 2000 et 3000 personnes sur le territoire de notre Ville.

Vous avez également raison de dire que nous pouvons agir au niveau local et mener des politiques solidaires.

C'est ce que nous faisons à Liège et c'est ce qui explique que nous avons été la première grande ville de Belgique à nous déclarer unanimement « Ville hospitalière ».

Depuis l'adoption de la charte il y a bientôt 2 ans, nous avons tenu de nombreuses réunions avec le collectif, dont la dernière a lieu ce jeudi 20 juin.

Je salue d'ailleurs les membres du collectif qui nous écoutent depuis la salle ou devant leur écran.

Je peux affirmer que la Ville de Liège au sens large, c'est-à-dire son personnel, sa police et son CPAS, font déjà beaucoup de choses dans les domaines de l'accueil, de l'enseignement, de la culture et de la formation pour les migrants.

Au total, ce sont plusieurs dizaines de millions d'euros qui sont consacrés chaque année à notre politique sociale au sens large, qui touche également le public migrant.

Liège fait beaucoup plus que les autres communes, malgré la diminution des subsides régionaux. Comme j'ai eu l'occasion de le dire lors du dernier conseil communal, nous allons perdre 800.000 € de subsides wallons dans notre prochain Plan de cohésion sociale.

Le Collège a décidé de compenser entièrement cette diminution sur fonds propres, alors que nous mettons déjà plus que le minimum requis.

Cette perte de moyens est d'autant plus difficile à accepter que les demandes et les projets sont là : dans tous les domaines, mais notamment avec le collectif « Ville hospitalière » qui nous a soumis des demandes de financement dans les domaines de l'enseignement et de la formation des jeunes sans papiers.

Je peux vous assurer que nous allons tout faire pour dégager les moyens demandés. Mais nous allons aussi porter ce débat à tous les niveaux de pouvoir, car il ne faut pas stigmatiser la Ville de Liège mais faire en sorte que tous les pouvoirs publics s'associent pour mener une politique migratoire digne, ambitieuse et responsable.

Le Collège veut poursuivre le travail entamé au sein des réunions « Liège, Ville hospitalière ». Un bilan sera d'ailleurs publié dans le magazine « Diversité » du mois de novembre, et permettra à chacune et à chacun de mesurer en toute transparence l'action combinée des pouvoirs publics et associatifs.

Il ne faut donc réduire l'action de la ville de Liège au cas important et très complexe de l'hébergement qui est mené par la Voix des sans papiers.

En effet, et vous l'avez dit vous-même : la question de l'accès au logement est cruciale pour plusieurs catégories de population précarisées, et pas seulement les sans-papiers.

Malheureusement, nous ne pouvons ni dire ni croire que la ville possèderait des bâtiments vides permettant de loger une population importante dans des conditions dignes et conformes aux différentes normes de sécurité et de salubrité. A fortiori une centaine de personnes.

Dans le cas de Sclessin, les bâtiments étaient malheureusement remplis d'amiante, ce qui a expliqué le déménagement. A Burenville, ce sont d'anciens pavillons scolaires, inadaptés au logement.

Pour l'instant, la Ville et le réseau associatif qui a bien voulu s'engager éprouve des difficultés à remplir les engagements de trouver une solution globale un seul bâtiment a pu être trouvé.

Soyez assurés en tout cas que le Collège communal, et le Conseil communal s'y j'en crois les applaudissements unanimes, poursuivent la recherche de solutions d'hébergement, malgré les difficultés que je viens d'évoquer.

Il est également urgent de donner une réponse aux acheteurs qui doivent développer leur politique sociale.

Je crois que tout le monde comprend ce que nous essayons de faire, y compris cette association.

Je vous remercie.